

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## ING (L) Renta Fund Global Inflation Linked - N Cap EUR (hedged)

ISIN: LU0800559949

Un compartiment de ING (L)

Partie du ING Investment Management Luxembourg S.A.

### Objectifs et politique d'investissement

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié d'obligations d'Etat indexées sur l'inflation. Il s'agit d'obligations dont les intérêts et le capital sont ajustés en fonction du taux d'inflation et qui offrent une protection contre les variations liées à l'inflation. Notre objectif est de surpasser la performance de la valeur de référence Barclays World Government Inflation-Linked EUR (couverte), mesurée sur une période de plusieurs années. La plupart de nos décisions de placement reposent sur nos prévisions d'inflation, notre vision de l'évolution des taux d'intérêt et nos perspectives concernant les différents pays et monnaies. Le

processus d'investissement est basé sur une analyse approfondie du contexte macroéconomique, de la situation des marchés et des données fournies par nos modèles. Afin de limiter le risque du fonds, nous appliquons des mesures rigoureuses de suivi des risques. Vous pouvez vendre votre participation dans le fonds chaque jour (ouvrable) où la valeur des parts est calculée, quotidiennement dans le cas présent. Le fonds n'a pas vocation à verser de dividende. Les bénéfices seront intégralement réinvestis.

### Profil de risque et rendement

Risque plus faible - Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé - Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur, ne constituent pas toujours une indication fiable du profil de risque futur. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée. Le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps. La plus basse catégorie n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds est classé dans la catégorie 4 parce que selon nous, le niveau de risque afférent aux obligations utilisés pour atteindre les objectifs d'investissement est moyen. Différents facteurs exercent une influence sur ces instruments financiers. Ils incluent notamment l'évolution des marchés financiers et la situation économique des émetteurs d'obligations, eux-mêmes tributaires de la situation de l'économie mondiale, en général, et du contexte politique et économique dans chaque pays. Le risque de crédit prévu des investissements sous-jacents, ou risque de défaut des émetteurs, est jugé moyen. Aucune garantie n'est donnée quant à la récupération de votre apport initial.

### Frais

Tous les frais payés par l'investisseur servent à couvrir les frais courants du fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais diminuent le potentiel de croissance de vos investissements.

#### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement:

Frais d'entrée	0
Frais de sortie	0

C'est le montant maximum qui peut être déduit de votre capital avant placement ou avant versement du produit de votre investissement.

#### Frais prélevés par le fonds sur une année:

Frais courants	0,57%
----------------	-------

#### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances:

Commission de performance	0
---------------------------	---

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent à des valeurs maximum. Dans certains cas, le montant effectivement facturé peut s'avérer inférieur. Vous le saurez en consultant votre conseiller financier.

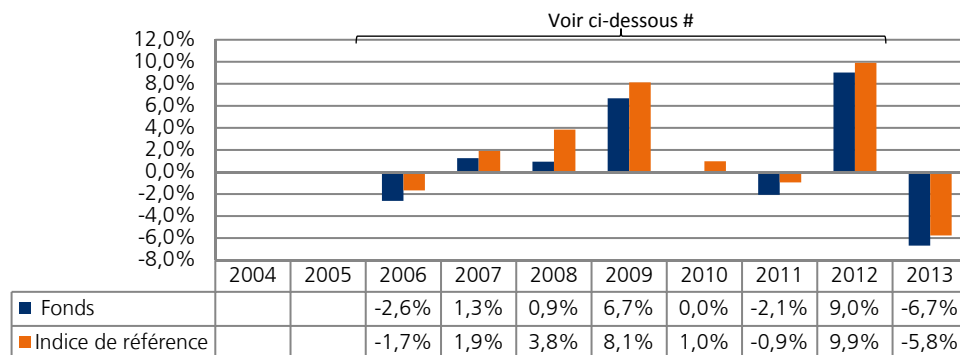
Le montant des frais courants indiqué repose sur les dépenses au titre de l'exercice clôturé le 12/2013. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre.

Il exclut:

- Commission de performance
- Frais de transactions du portefeuille, hormis dans l'hypothèse de frais d'entrée/de sortie payés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Vous trouverez des informations plus détaillées concernant les frais au chapitre "Commissions, frais et fiscalité" du prospectus, qui est disponible sur notre site <http://www.ingim.com/lu/Funds/funds/Fundinfo>.

## Performance passée



- La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs.
- La performance passée tient compte des frais et commissions, à l'exception des frais d'entrée et de sortie ainsi que des frais de conversion.
- Ce compartiment a été lancé en 2011.
- La Classe d'actions a été lancée en 2013.
- La performance passée est calculée en EUR.

# La performance antérieure à la date de lancement est le fruit d'une simulation basée sur la performance passée d'une autre catégorie d'actions comparable du fonds.

## Informations pratiques

- Dépositaire du fonds : Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
- Vous pouvez obtenir gratuitement des renseignements complémentaires sur le fonds, notamment les autres catégories d'actions, des exemplaires du prospectus ainsi que des rapports semestriels et annuels du fonds auprès de la société de gestion et sur le site Web <http://www.ingim.com/lu/Funds/funds/Fundinfo> en anglais, allemand, français, néerlandais, espagnol, tchèque, suédois, italien, norvégien, grec, slovaque, danois, hongrois, portugais, roumain et polonais.
- Le prix des actions/parts est calculé et publié en EUR. Les prix seront mis à disposition sur le site Web <http://www.ingim.com/lu/Funds/funds/Fundinfo>.
- Le fonds est assujéti aux lois fiscales et à la réglementation du pays suivant : Luxembourg. Selon votre pays de résidence, ceci peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.
- La responsabilité de ING Investment Management Luxembourg S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Les informations clés à l'attention de l'investisseur concernent un compartiment du fonds ING (L). Le prospectus et les rapports périodiques du fonds sont établis pour le fonds dans son intégralité, c'est-à-dire tous ses compartiments. Conformément à la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 sur les organismes de placement collectif, le principe de la ségrégation de l'actif et du passif des compartiments du fonds est appliqué, ceux-ci pouvant être considérés comme des entités distinctes sur le plan des relations entre investisseurs et pouvant être liquidés séparément.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

ING Investment Management Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17/02/2014.